

Cours pour l'obtention du Permis pour l'emploi de produits pour la préservation du bois Per-B

Selon la loi sur les produits chimiques, LChim RS 813.1, l'utilisation professionnelle des produits de préservation n'est autorisée qu'aux personnes qualifiées en possession d'un permis pour l'emploi de produits pour la préservation Per-B. Ainsi, toute entreprise qui traite le bois de manière préventive ou curative s'engage à employer une personne compétente avec cette autorisation. Dans ce contexte, Lignum propose une formation de deux jours permettant d'obtenir ce permis.

Lieu	Ecole de la construction Route Ignace Paderewski 2 CH – 1131 Tolochenaz	
Dates	1^{ère} partie mercredi 08 octobre 2025 de 9h00 (accueil dès 8h30) à 17h30 et 2^{ème} partie mercredi 22 octobre 2025 de 8h45 (accueil dès 8h30) à 16h30 (y compris examen dès 15h00)	
Public cible	Charpentiers, menuisiers, spécialistes utilisant des produits de préservation du bois	
Coûts	Prix par personne	CHF 590.-
	Prix pour membres Lignum suisse	CHF 530.-
	(y compris le manuel à 25.-, les émoluments pour l'examen et le permis à 75.- et un recueil de lois)	
	Pour les entreprises avec trois participants ou plus: 20% de rabais	
Enseignement	Mme Lucie Mérieux, Cedotec-Office romand de Lignum M. Damien Byland, HESB ABGC Correction de l'examen par la HESB ABGC de Bienne	
Renseignements	Cedotec Office romand de Lignum Tél. 021 652 62 22 Llucie.merigeaux@lignum.ch www.lignum.ch/fr	

Je participe à la formation continue de deux jours au tarif de CHF 590.- (membre Lignum CHF 530.-)

Raison sociale

Nom, prénom

Rue, no

NPA, localité

Tél., fax E-mail

Lieu, date Signature

☐ Je m'inscris aux repas de midi (inclus dans le prix)

Inscription à retourner par courriel à lucie.merigeaux@lignum.ch

Le délai d'inscription est fixé au 29 septembre 2025.

Conditions générales :

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- Passé ce délai, le montant de l'inscription est dû dans son entier
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et un nombre maximal de participants sont fixés. Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.